

Semaine des Droits des Enfants

Du 17 au 22 Novembre 2014

Une semaine pour célébrer les droits des enfants !

Le contexte

Depuis 2011 et l'attribution du titre « Ville amie des enfants », la Ville de Panazol s'engage à sensibiliser le plus largement possible la population, « petits et grands » à la problématique des droits des enfants dans le Monde.

C'est pourquoi, chaque année, en partenariat avec le Comité Départemental UNICEF 87 (présidée par Michèle SERELLE), à l'approche de la date anniversaire de la signature de la convention des droits de l'enfant (CIDE -20 novembre 1989), une semaine est dédiée à l'organisation d'actions de sensibilisation, dans les structures municipales accueillant les enfants.

Cette année, cette action est encore plus symbolique puisqu'il s'agit du **25ème anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant**, adoptée par les Nations unies en 1989! Aujourd'hui, 191 pays ont signé et ratifié cette Convention, soit l'ensemble des pays du monde à l'exception des Etats-Unis et de la Somalie. Ces pays se sont ainsi engagés à assurer les droits fondamentaux des enfants chez eux. *Ces droits sont les suivants : **Les droits civils** garantissent :- le droit à la vie- le droit d'avoir un nom et une nationalité- le droit à la vie privée- le droit d'accéder à la justice - le droit à la protection des enfants handicapés- le droit à la non-discrimination- **Les droits économiques** garantissent :- le droit à un niveau de vie suffisant- le droit à la protection contre l'exploitation au travail (le travail forcé)- le droit à la sécurité sociale- **Les droits politiques** garantissent :- le droit d'avoir des opinions et de les exprimer (liberté d'association et de réunion, liberté d'expression, liberté de pensée, de conscience et de religion)- le droit à la protection contre les mauvais traitements (mauvais traitements et torture)- le droit à la protection contre la privation des libertés- le droit à la protection contre la séparation d'avec les parents- **Les droits sociaux** garantissent :- le droit d'être nourri et soigné par des médecins- le droit à la protection contre toutes les formes d'exploitation (notamment l'exploitation sexuelle), l'enlèvement et la drogue - le droit à la protection en cas de guerre (interdiction d'être soldat avant 15 ans)- **Les droits culturels** garantissent :- le droit d'être éduqué (l'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire pour tous)- le droit à une information appropriée- le droit aux loisirs (jeux, culture, activités artistiques).*

Le principe

L'ensemble des services de la petite enfance (les multi accueils, le RAM-LAEP (participation des assistantes maternelles), la médiathèque, l'Accueil de loisirs et le restaurant scolaire) participent activement à cette démarche qui **se veut humble mais porteuse de sens dans une société** où l'on a parfois tendance à oublier que les droits fondamentaux des enfants **comme jouer**, s'exprimer n'ont été possibles que grâce à une prise de conscience collective, il y 25 ans.

L'objectif est de permettre aux enfants quelque soit leur âge (**de 3 mois dans les crèches à 12/13 ans au niveau du CME**) d'être acteurs de cette manifestation et relais de sensibilisation auprès de leur famille.

Les temps forts....

Ainsi seront proposés tout au long de la semaine du 17 au 22 Novembre, un travail partenarial entre les différentes structures municipales :

- une très belle exposition, sensibilisant le grand public à cette problématique et mise à disposition par l'UNICEF, intitulée « *Ne marchons pas sur les Droits des Enfants* » : *parcours photographique se composant de 25 visuels dans un format très novateur, puisque collés au sol sur une zone de 150 m2, et complétés par des informations et des chiffres sur la situation des enfants. Ce dispositif permet aux visiteurs de déambuler d'un visuel à l'autre avec une multitude de possibilités de parcours.*



- des jeux et animations associant plus d'une centaine d'enfants ;
- une réalisation plastique sous la forme d'une grande chaîne humaine « *Nous aussi on a des droits* », **véritables fil rouge entre les structures** : il s'agit de la création de figurines confectionnées par tous les enfants, s'identifiant à un droit qu'ils auront choisi individuellement et qui seront exposés pour clore cette semaine le samedi à la médiathèque
- symboliquement, **un lâcher de ballons (biodégradables !)**, organisé dans les cours des écoles élémentaires, par les 500 enfants le jeudi 20 novembre prochain lors de la pause méridienne ;

- Enfin, pour clôturer la semaine, **les CME de Feytiat, St Just-le-Martel et Panazol** (plus d'une cinquantaine enfants) se rassembleront à la médiathèque de Panazol, le samedi 22 novembre matin, afin de finaliser cette grande chaîne humaine.
- Parallèlement, dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Ville de Diofior au Sénégal, le CME de DIOFIOR participera également à cette manifestation en affichant la chaîne de dessins sur un lieu symbolique de la commune le jour du 20 Novembre.
- En matière de communication interne et externe, insertion dans la signature mail des élus et agents de la collectivité, une des affiches de l'exposition de l'Unicef « Ne marchons pas sur les droits », afin de relayer l'engagement auprès de l'Unicef de la cité et de ses habitants pour la cause de tous les enfants.

PANAZOL

DU 17 au 22 NOVEMBRE
SEMAINE DES DROITS DES ENFANTS

25e anniversaire de
la Convention Internationale
des Droits de l'Enfant

*Expositions,
jeux, information
Multi-accueils
Accueil de Loisirs*

*Relais Assistantes Maternelles
Lien d'Accueil Enfants-Parents*

*Restaurant scolaire
Médiathèque*

Expositions visibles aux heures d'ouverture des structures

Jeudi 20 novembre à 12h00
Cours des écoles élémentaires
Lâcher de ballons
biodégradables



Ville de Panazol, 05 55 06 47 68
mairie@mairie-panazol.fr / www.mairie-panazol.fr

